

Image not found or type unknown



Faut-il être propriétaire pour participer au Conseil Syndical

Par **ALDANGES5**, le **14/04/2014 à 17:10**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir si pour être membre d'un conseil syndical, il est nécessaire d'être soi-même propriétaire.
En effet, le président du conseil syndical actuel est époux d'une copropriétaire, mais pas propriétaire lui-même.
Est-ce légal ?
Merci par avance pour votre réponse.

Par **aguesseau**, le **14/04/2014 à 18:12**

bjr,
un conjoint d'un copropriétaire peut être membre du conseil syndical. (article 21 de la loi de 1965 sur la copropriété).
cdt